

AUTORISATION A CODIRIGER DES THESES **(Procédure à l'usage des candidat(e)s)**

Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale
(article 16 joint en annexe)

Remarque liminaire :

Objectif : Si vous **n'êtes pas titulaire de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR)**, vous devez déposer une demande d'Autorisation à Codiriger des Thèses (ACT) pour codiriger une thèse.

Au travers ce dispositif d'ACT, l'Université de Lorraine **souhaite accompagner les enseignant(e)s-chercheur(e)s et chercheur(e)s vers l'HDR.**

Une codirection de thèse signifie que les deux codirecteurs(trice)(s) sont solidairement responsables de la bonne marche de la thèse vis-à-vis de l'Université et de l'Ecole Doctorale (ED). De ce fait, la codirection ne peut être déclarée au-delà de la première année de thèse.¹

I - Modalités

L'Autorisation à Codiriger une Thèse (ACT) peut être accordée à un(e) enseignant(e)-chercheur(e) ou chercheur(e) titulaire, ou à un(e) ingénieur(e) de recherche titulaire, ou encore à une personnalité extérieure choisie en raison de ses compétences scientifiques ; dans tous les cas, détenteur(trice) d'un doctorat.

Le dossier de demande d'ACT doit être déposé **en 1 exemplaire électronique** à l'adresse suivante : drv-act@univ-lorraine.fr

[Contact « drv-act » **pour information** : Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV), Sous-direction de l'administration de la recherche (SDAR) - 91, avenue de la Libération - BP 454 - 54001 NANCY Cedex – **Mme Isabelle Vaillant-Maréchal** - tél : 03.72.74.04.55].

au cours de la 1^{ère} année de thèse du/de la doctorant(e) (ce délai d'un an court à compter de la date d'inscription du/de la doctorant(e) dans le logiciel Apogée).

Le/la candidat(e) ne peut bénéficier que de trois ACT maximum simultanément (et seulement deux qui commencent la même année universitaire) et le nombre total d'ACT délivrée par l'UL est limitée à cinq.

¹ L'encadrement ou co-encadrement scientifique est un constat établi en cours ou en fin de thèse, en accord avec le/la/les (co)directeur/trice(s), et pour lequel l'Université et l'ED ne sont pas nécessairement informées officiellement. Les encadrements ou co-encadrements sont alors attestés directement par le/la/les (co)directeur(trice)(s) de thèse ou l'ED. Diverses instances d'évaluation reconnaissent les co-encadrements, matérialisés par des productions scientifiques communes avec le/la doctorant(e) (selon les sections CNU).

La règle est **d'un/une directeur(trice) et un/une codirecteur(trice) maximum par thèse**. Elle peut s'élever à deux directeurs(trices) et un/une codirecteur(trice) maximum par thèse dans les cas suivants :

- lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique (et qui n'appartient pas au monde universitaire),
- dans le cas des thèses en cotutelle internationale.

Les taux de codirection sont les suivants :

- cas de deux codirecteur(trice)(s) : 50% – 50%
- cas de trois codirecteur(trice)(s) :
 - codirection par une personne du monde socio-économique : 1/3 – 1/3 – 1/3
 - thèse en cotutelle internationale : 50% (partenaire étranger) et 25%-25% (UL)

NB : Le/la bénéficiaire d'une ACT doit prendre connaissance et signer la convention de formation et la charte de thèse du/de la doctorant(e) concerné(e).

II - Procédure

1. Le dossier électronique, déposé à la DRV-SDAR à l'adresse drv-act@univ-lorraine.fr, est constitué des pièces suivantes :
 - Une demande motivée rédigée sur papier libre (à l'attention de la Présidente de l'Université de Lorraine),
 - Le **formulaire (ci-joint)** dûment complété (dont la liste des codirections de thèse et des encadrements de masters), comportant les avis et les signatures du/de la directeur(trice) de la thèse concernée et du/de la directeur(trice) du laboratoire,
 - Un curriculum vitae,
 - Une présentation (environ 6 pages) des activités d'enseignement, de recherche, d'administration et d'encadrement,
 - Une liste complète des publications,
 - Le titre et les objectifs de la thèse codirigée (1 page max.).
2. La DRV-SDAR transmet le dossier à l'Ecole Doctorale concernée pour examen, avis et signature du formulaire.
3. L'Ecole Doctorale retourne le dossier visé à la DRV-SDAR pour inscription à l'ordre du jour du Conseil Scientifique.
4. Après avis du Conseil Scientifique siégeant en formation restreinte, un courrier signé par la Présidente de l'Université de Lorraine est adressé au/à la candidat(e). Une copie de ce courrier est transmise au/à la Directeur(trice) de l'Ecole Doctorale, au/à la Directeur(trice) du laboratoire et au/à la Directeur(trice) de thèse concerné(e)s pour information.

Extrait de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Article 16 (titre II - Doctorat)

Modifié par l'arrêté du 1er juillet 2016 - art. 1

« Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Les fonctions de directeur ou de codirecteur de thèse peuvent être exercées :

1° Par les professeurs et personnels assimilés au sens de l'article 6 du décret n° 92-70 relatif au Conseil national des universités et de l'article 5 du décret n° 87-31 pour les disciplines de santé, ou par des enseignants de rang équivalent qui ne relèvent pas du ministère de l'enseignement supérieur, par les personnels des établissements d'enseignement supérieur, des organismes publics de recherche et des fondations de recherche, titulaires d'une habilitation à diriger des recherches ;

2° Par d'autres personnalités, titulaires d'un doctorat, choisies en raison de leur compétence scientifique par le chef d'établissement, sur proposition du directeur de l'école doctorale et après avis de la commission de la recherche du conseil académique ou de l'instance en tenant lieu dans l'établissement d'inscription. »

ECOLE DOCTORALE	Directeur/ Directrice	Coordonnées	Gestionnaire pédagogique	Coordonnées	Site	Site internet
BioSE (Biologie Santé Environnement)	Sophie RAHUEL- CLERMONT	Tél : 03 72 74 66 60 @ : sophie.rahuel@univ-lorraine.fr	Mélanie NEVEU	Tél : 03 72 74 04 68 @ : melanie.neveu@univ-lorraine.fr	NANCY	http://doctorat.univ-lorraine.fr/fr/les-ecoles-doctorales/biose/presentation
C2MP (Chimie Mécanique Matériaux Physique)	Jean-Marc RAULOT	Tél : 03 72 74 77 73 @ : jean-marc.raulot@univ-lorraine.fr	Christine SARTORI	Tél : 03 72 74 04 72 @ : christine.sartori@univ-lorraine.fr	NANCY	http://doctorat.univ-lorraine.fr/fr/les-ecoles-doctorales/c2mp/presentation
HUMANITES NOUVELLES - Fernand Braudel	Stéphane DUFOUR	Tél : 03 72 74 83 35 @ : s.dufour@univ-lorraine.fr	Séverine BALDASSO	Tél : 03 72 74 04 76 @ : severine.baldasso@univ-lorraine.fr	METZ	http://doctorat.univ-lorraine.fr/fr/les-ecoles-doctorales/humanites-nouvelles-fernand-braudel
IAEM (Informatique, Automatique, Electronique et Electrotechnique, Mathématiques)	Frédéric ROBERT	Tél : 03 72 74 53 80 @ : frederic.robert@univ-lorraine.fr	Mathilda LETUPPE	Tél : 03 72 74 04 67 @ : mathilda.letuppe@univ-lorraine.fr	NANCY	http://doctorat.univ-lorraine.fr/fr/les-ecoles-doctorales/iaem/presentation
SIMPPÉ (Sciences et Ingénierie des Molécules, des Produits, des Procédés et de l'Energie)	Dominique PETITJEAN	Tél : 03 72 74 38 58 @ : dominique.petitjean@univ-lorraine.fr	Micaela PEREZ	Tél : 03 72 74 04 70 @ : micaela.perez@univ-lorraine.fr	NANCY	http://doctorat.univ-lorraine.fr/fr/les-ecoles-doctorales/simppe/presentation
SIReNa (Science et Ingénierie des Ressources Naturelles)	Elmira ARAB- TEHRANY	Tél : 03 72 74 41 05 @ : elmira.arab-tehrani@univ-lorraine.fr	Mélanie NEVEU	Tél : 03 72 74 04 68 @ : melanie.neveu@univ-lorraine.fr	NANCY	http://doctorat.univ-lorraine.fr/fr/les-ecoles-doctorales/sirena/presentation
SJPEG (Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion)	Alexia GARDIN	Tél : 03.72.74.75.68 @ : alexia.gardin@univ-lorraine.fr	Aurore TRANCHINA	Tél : 03 72 74 05 39 @ : aurore.tranchina@univ-lorraine.fr	NANCY	http://doctorat.univ-lorraine.fr/fr/les-ecoles-doctorales/sjpeg/presentation
SLTC (Sociétés, Langages, Temps, Connaissances)	Géraldine SUAU	Tél : 03 72 74 22 00 @ : geraldine.suau@univ-lorraine.fr	Alexiane FERRY	Tél : 03 72 74 04 63 @ : alexiane.ferry@univ-lorraine.fr	NANCY	http://doctorat.univ-lorraine.fr/fr/les-ecoles-doctorales/sltc/presentation

Veillez prendre contact avec la personne correspondante ci-dessous pour convenir d'un rendez-vous afin d'effectuer votre inscription administrative.

NANCY

SITE	CONTACTS	Ecoles Doctorales
Maison du Doctorat Site ARTEM Ecole des Mines Bâtiment Recherche 4ème étage 2 rue Léonard de Vinci BP 14234 - 54042 Nancy	Cenaboue NIANG Tél: 03.72.74.04.68 email: cenaboue.niang@univ-lorraine.fr	BioSE (Biologie Santé Environnement)
	Isabelle VITRY Tél: 03.72.74.04.77 email: isabelle.vitry@univ-lorraine.fr	HNFB (Humanités Nouvelles – Fernand Braudel)
	Inès NOWAK-STAMM Tél: 03.72.74.04.58 email: ines.nowak-stamm@univ-lorraine.fr	SLTC (Sociétés, Langages, Temps, Connaissances)
	Daphnée DE GROOTE Tél : 03.72.74.04.71 email: daphnee.de-groote@univ-lorraine.fr	SIMPPÉ (Sciences et Ingénierie des Molécules, des Produits, des Procédés et de l'Energie)
	Estelle BARRANCO Tél : 03.72.74.04.59 email: estelle.barranco@univ-lorraine.fr	C2MP (Chimie Mécanique Matériaux Physique) SIReNa (Sciences et Ingénierie des Ressources Naturelles)
	Taline ÖZUT Tél: 03.72.74.04.66 email: taline.ozut@univ-lorraine.fr	IAEM (Informatique, Automatismes et Electronique et Electrotechnique, Mathématiques)
	Oussama EL MANFALOTI Tél : 03 72 74 04 65 @ : oussama.el-manfaloti@univ-lorraine.fr	SJPEG (Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion)

METZ

SITE	CONTACTS	Ecoles Doctorales
Maison du Doctorat Site Ile du Saulcy Maison de l'Université Rez-de-chaussée CS 80 794 Ile du Saulcy 57012 Metz cedex 1	Stéphane LEBRETON Tél: 03.72.74.04.75 email: stephane.lebreton@univ-lorraine.fr	BioSE IAEM C2MP SIMPPÉ SIReNa SJPEG
	Isabelle VITRY Tél: 03.72.74.04.77 email: isabelle.vitry@univ-lorraine.fr	HNFB SLTC